

85^e

Assemblée générale de la Société des Administrateurs et Fonctionnaires des Communes Neuchâtelaises

**Vendredi 13 mai 2011 à 18h00,
Espace Gilbert Facchinetti, Complexe de La Maladière,
Neuchâtel**

La présidente, Mme Corinne Guyot, ouvre la séance à 18h00 en souhaitant la bienvenue et salue particulièrement la présence des personnes suivantes :

M. Jean Studer	Chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances
M. Alain Ribaux	Vice-président du Conseil communal de Neuchâtel
M. Pierre Leu	Chef du Service des Communes
M. Sandro Tamburini	Adjoint au Chef du Service des Communes
Mme Sylvie Licodia	Secrétaire du Service des Communes
M. Pierre de Marcellis	Président du comité de la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel
Mme Monique Riera	Secrétaire du comité de la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel
M. Raphaël Comte	Président du comité de l'ACN
Mme Marie-Claire Zimmerli	Secrétaire du comité de l'ACN
M. Daniel Henry	Membre du comité de l'ACN

Mme Guyot remercie les autorités communales de Neuchâtel de leur accueil, ainsi que nos collègues, Mme Evelyne Zehr et M. Rémy Voirol pour leur contribution active à l'organisation de cette assemblée et du repas qui suivra. Elle passe la parole à M. Alain Ribaux pour le message de bienvenue des autorités.

En l'honneur du Millénaire, M. Ribaux nous donne lecture d'un texte de Rodolphe III de Bourgogne, lequel a donné Neuchâtel en gage d'amour. Il cite ensuite les grands événements qui auront lieu durant l'année du Millénaire. Il aborde également le thème de l'agglomération du Nouveau Neuchâtel.

1. Appel

Le contrôle de la liste de présences fait apparaître :

- 50 membres présents,
- 41 membres excusés,
- 44 membres non excusés



2. Procès-verbal de la 84^e assemblée générale du 7 mai 2010 à la Brévine

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

a) Rapport de la présidente

Comme chaque année, le comité s'est retrouvé à plusieurs reprises en toute convivialité. Celui-ci a toujours pour objectif de modifier quelque peu les statuts de la Société, mais a décidé avant tout de réfléchir en profondeur sur le rôle actuelle de celle-ci. En effet, au vu des nombreux changements dans les administrations, fusions de communes ou reprise de certains domaines par l'Etat, il semble important de mener cette réflexion.

Cette année, M. Studer n'ayant pu participer à l'entrevue annuelle avec le comité, celui-ci a rencontré MM. Leu et Gonzalez. A été évoquée la possibilité de pouvoir profiter du service de la mobilité interne de l'Etat pour permettre aux employés communaux d'avoir une porte ouverte suite aux fusions et/ou aux tâches reprises par le canton. Les discussions se poursuivent et trois membres du comité ont rencontré M. Gonzalez et Mme Carminati pour approfondir ce sujet, mais il faut aussi bénéficier d'accords politiques qui aillent dans ce sens, autant au niveau du Conseil d'Etat que des conseils communaux. Des liens doivent donc également être créés avec le comité de l'ACN pour obtenir une reconnaissance de la Société par les politiciens communaux.

Trois membres du comité rencontreront prochainement une délégation du comité de l'ACN à ce sujet et nous ne manquerons pas de vous communiquer l'avancée des travaux.

Chaque année deux membres du comité sont invités à l'assemblée générale de la Société des magistrats fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel. Celle-ci a eu lieu à Cortaillod. Ces rencontres sont toujours très conviviales et permettent de constater que nos conditions sont très proches de celles des fonctionnaires cantonaux.

Lors de l'assemblée générale de la Brévine, le site de la Société a été présenté. Des remerciements sont adressés pour les nombreuses inscriptions à l'intranet et demande est faite d'aider le comité à rendre ce site intéressant en ajoutant des documents modèles qui pourraient rendre service à chacune et chacun d'entre nous.

Des remerciements chaleureux sont adressés à tous les membres de la société qui œuvrent encore et toujours à la bonne marche de nos administrations communales et particulièrement ceux qui, année après année, sont présents aux assemblées générales et dans les groupes de travail. Remerciements également aux collègues du comité avec lesquels nous avançons toujours sereinement et dans la bonne humeur.

b) Rapport de la caissière

Un résumé de l'état des comptes de la Société est communiqué par Mme Anne-Lise Monard, caissière. Fortune au 31 mars 2011 : CHF 21'507.60.

c) Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par M. Christian Persoz du Landeron et M. Claude Limat de Bevaix. M. Persoz donne lecture du rapport.

4. Décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs

Les rapports sont adoptés et décharge est donnée au comité, à la caissière et aux vérificateurs.

5. Mutations/admissions

Admissions

Mesdames et Messieurs : Bart Rose-Marie, Fenin-Vilars-Saules ; Charmillot Jean-Pierre, Gorgier ; Chauvy Marc, Saint-Blaise ; Constantin Raphaël, Bôle ; Dubois Fabienne, Valangin ; Galli Raphaël, Saint-Blaise ; Hoya Maria, Couvet ; Pedone Séverine, Cressier ; Rapin Florence, Cressier ; Remund Marika, Le Landeron ; Rodriguez Christina, Cressier ; Staub Sarah, Les Brenets ; Varrin Sébastien, La Chaux-de-Fonds.

Bienvenue est souhaitée aux nouveaux membres.

Démissions

Mesdames et Messieurs : Barrelet Muriel, La Chaux-de-Fonds ; Caserta Sophia, Cortaillod ; Duvoisin Florence, Boudry ; Favre David, les Brenets ; Franchon Jean-Pierre, Le Locle ; Fundoni Salvatore, Boudry ; Gehret Jacques, Gorgier ; Guye Jacques, honoraire non actif ; Keller Claudine, Honoraire non active ; Perrin Jean-Claude, Val-de-Travers ; Schreyer Sylviane, honoraire non active ; Testuz Sylvain, Boudry ; Trifoni Patricia, Boudry ; Villarejo Michel, La Chaux-de-Fonds ; Weil Michel, membre libre ; Wittwer Agnès, Valangin.

Tenant compte de ces diverses mutations, l'effectif de la Société se présente comme suit :

135 membres, dont :

108 membres actifs

2 membres honoraires actifs

22 membres honoraires non actifs

3 membres libres

6. Elections statutaires :

- a) du vice-président : M. Christian Musy de la Sagne est candidat. Son élection est validée par acclamations.
- b) nomination d'un membre honoraire (25 ans de sociétariat) : M. Eric Jobin, excusé ce soir (25 ans au service de nos communes).

7. Rapport de représentants de la société au sein des groupes de travail

Groupe de pilotage SACSO :

M. Thierry Daenzer a été exclu du Copil. Il en conserve toutefois la représentation au nom de l'ACN.

Commission intercantonale pour la formation et le perfectionnement du personnel administratif communal

Le 26 novembre 2010, la présidente a assisté à la remise des diplômes du cycle 2008-2010. Deux neuchâtelois faisait partie des diplômés : MM. Michel Gonella de Dombresson et Alain Faessler des Brenets, qui ont terminé avec des notes supérieures à 5.

Actuellement cette formation est reconnue dans tous les cantons romands au Valais, mais des discussions sont en cours. Il semblerait donc que cette formation soit bientôt romande. Un nouveau cycle vient de débiter et malheureusement aucun neuchâtelois n'y est inscrit.

IDHEAP

M. Claude Gabus, représentant de la Société : bonne participation des communes neuchâteloises à la journée de l'IDHEAP, le 4 mai dernier. La chaire de politique locale est à disposition des communes

pour aider à la formation et au développement d'un certain nombre de projets. Les cours sont ouverts à tous et peuvent apporter beaucoup. Les journées de l'IDHEAP sont organisées par le groupe d'accompagnement qui fait des propositions. S'il est souhaité que des thèmes particuliers soient traités, MM. Leu, Godet ou Gabus reçoivent volontiers les propositions.

ORF-NE

C'est toujours son vice-président, M. Manuel Léon du Locle, qui préside par intérim. En effet, le remplacement de M. Didier Rochat au sein de l'office de la formation continue a enfin eu lieu, mais pas à 100%. Nous ne savons pas encore si la personne qui l'a remplacée, Mme Ingold, fera aussi partie du comité de l'ORF-NE. Vous en saurez peut-être plus lors de la prochaine assemblée générale qui se déroulera à Tête-de-Ran le 25 août prochain. La présidente rappelle aux maîtres d'apprentissage que le sujet des Unités de Formation ne doit pas être imposé, mais choisi en accord avec l'apprenti parmi les travaux effectués fréquemment.

8. Détermination du lieu de l'assemblée générale en 2012 (District de La Chaux-de-Fonds)

Le district de la Chaux-de-Fonds nous accueillera l'année prochaine et la Ville de la Chaux-de-Fonds se propose d'organiser la soirée. Comme la date des élections communales de 2012 n'est pas encore connue, celle choisie pour l'assemblée sera communiquée ultérieurement.

9. Nomination des vérificateurs de comptes (représentants de deux communes et un suppléant)

2 vérificateurs : M. Cyril Humbert-Droz, Les Planchettes ; Mme Angela Cassi, La Sagne

1 suppléant : M. Jean-Pierre Charmillot, Gorgier

10. Divers

Néant.

Présentation de M. Christophe Valley, chef de projet Millénaire : « 1011 - 2011 Neuchâtel fête ses 1000 ans »

M. Valley expose l'objectif de ces festivités : présenter Neuchâtel autrement et faire quelque chose d'unique. Souhait que la population soit actrice de la manifestation. Les festivités dureront jusqu'au 25 septembre.

Intervention de M. Jean Studer, Conseiller d'Etat

La qualité des services administratifs participe pour beaucoup à la réussite du pays, tout comme le souci du bien public et la loyauté envers l'employeur.

Le canton veut continuer à se réformer, selon un processus engagé depuis 2005. Le mécanisme du frein à l'endettement a été largement plébiscité. La 2^e étape du désenchevêtrement a eu lieu également en 2005.

Les réformes ont aussi touché les communes : problématique de la police, fusions de communes, etc... Le Conseil d'Etat a la conviction qu'il faut poursuivre dans cette voie pour ne pas être marginalisé par rapport aux autres cantons. D'importantes votations auront lieu en juin : fiscalité des personnes morales et structures d'accueil. La réforme de la fiscalité des personnes physiques est également en cours.

Assemblée générale de la SAFCN, vendredi 13 mai 2011, 18h00, Neuchâtel

Fusions de communes : M. Studer a eu une discussion avec les chefs de service concernant la mobilité. Dans le cadre de la gestion des remplacements, le canton puise dans la mobilité interne.

M. Studer est d'accord d'ouvrir cette plateforme de la mobilité aux employés communaux pour autant que l'employeur soit d'accord. Si les communes le souhaitent, l'Etat est d'accord de traiter les fonctionnaires communaux comme les collaborateurs de l'Etat.

Cette ouverture est l'expression de la gratitude du Conseil d'Etat pour le travail des employés communaux.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h00.

La secrétaire,
Esther Wagnières

Colombier, le 30 juin 2011